

La Défense, 30 mars 2020

NOTE D'INFORMATION N° 14 / 2020

Objet : Intéressement 2019

Dans le cadre des travaux préparatoires au versement de l'intéressement de l'année 2019, nous vous communiquons votre bordereau récapitulatif des absences de l'année 2019 qui ont été extraites de Kélio.

Pour rappel selon l'article 4.1 de l'accord, votre part d'intéressement est déterminée en fonction de votre présence effective.

Sans retour de votre part au plus tard le 10 avril 2020, nous conservons ces éléments pour le calcul de votre montant d'intéressement.

En cas de demande de modification, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer **par mail jusqu'au 10 avril 2020** à l'adresse suivante : christine.levy@gsaplus.fr. Dans l'objet du mail, veuillez préciser "**Intéressement GSA+ 2019**".

A compter de cette année, les modalités de traitement de l'intéressement changent. Les documents relatifs à votre choix d'affectation devront directement être adressés à notre prestataire, BNP PARIBAS. Une prochaine note d'information sera rédigée sur le sujet vous expliquant les modalités.

Dans l'attente de votre retour,

Bien cordialement,



Gaëlle BONTET
Directeur

Diffusion générale